



COMITE REGIONAL CGT NORD PAS DE CALAIS
BOURSE DU TRAVAIL CGT
254 Boulevard de l'Usine – CS 20111 - 59030 Lille cedex
Tel: 03.20.06.54.09

Lille, 27 avril 2019

Monsieur Xavier BERTRAND

Président du Conseil Régional des Hauts de France

Monsieur le Président,

Le 19 Avril 2020, sur une chaine nationale d'information continue, vous avez été interrogés sur la crise sanitaire inédite qui traverse notre pays actuellement, ainsi que sur votre vision sur la politique à mettre en place pour sa sortie.

A la suite de cette intervention, la CGT souhaite vous faire part de quelques observations et interrogations.

Une fois n'est pas coutume, nous partageons vos propos sur les politiques d'austérité et les logiques comptables mises en œuvre depuis plusieurs années qui ont engendré cette situation, singulièrement sur les enjeux de santé et de production de biens de santé.

Nous nous félicitons également de votre prise de conscience, salutaire, venant infirmer les décisions prises depuis des décennies par les gouvernements successifs, au sein desquels il vous est arrivé d'exercer des responsabilités ministérielles, notamment dans le domaine de la santé.

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer les politiques d'austérité que subissent les français et les salariés de notre pays, que ce soit en matière d'emploi, de sécurité sociale, de santé, de formation professionnelle, de justice sociale, de retraite, de salaires, de politique industrielle, de service public, ...

Où en serions-nous dans cette période difficile si ces services publics n'avaient pas répondu présents avec efficacité, et malgré leurs manques moyens ?

Il y a encore quelques semaines, un important mouvement social, soutenu par une très large majorité de salariés et de citoyens, a démontré l'urgence et la nécessité de rompre avec les politiques libérales ne répondant qu'aux demandes d'une sphère financière déconnectée de toute notion d'intérêt général.

Les seules réponses apportées à ces légitimes actions revendicatives ont été des actes répressifs, soit physiques par l'utilisation de moyens brutaux dont l'Etat ne manque pas (contrairement aux masques et aux tests), soit dans le cadre de poursuites pénales, tant à l'encontre des militants syndicaux qu'envers les personnels soignants, pourtant quotidiennement applaudis à 20 h.

Aujourd'hui, l'Association des Régions de France (dont s'est retirée la Région Hauts-de-France à votre initiative) propose à l'État, un plan de relance avec une réorientation des futurs contrats de plan, un plan de relance de l'économie et un new deal industriel et environnemental. Nous souhaitons connaître votre appréciation de l'initiative de l'ARF, et éventuellement vos divergences en la matière. Et cela dans un contexte où par exemple régionalement « Entreprises et Cités », officine du MEDEF, affiche la revendication de mise en place de « mécanismes rendant le marché du travail plus fluide, plus flexible » permettant par exemple de « se prêter du personnel » entre entreprises, ce qui relève du délit de marchandage. Nous considérons que ce n'est pas aux salariés de payer le prix de cette crise sanitaire qui vient doubler la crise du système économique régional, national, européen et mondial.

A l'heure où nous devons nous interroger sur « l'après », dans un monde qui était déjà confronté à des immenses défis sociaux et environnementaux, les choix que nous ferons doivent tirer les leçons de la période afin de s'engager dans un véritable développement humain durable pour maintenant et pour les générations futures.

La catastrophe sanitaire que nous subissons révèle les choix catastrophiques en termes de politique de santé, d'attaques contre notre Sécurité Sociale et nos Services Publics, et d'indépendance industrielle. La délocalisation des productions et la désindustrialisation du pays ont affaibli notre économie et notre capacité à répondre à des situations telles que celle que nous vivons.

La relocalisation de l'industrie et des sites de production, sa neutralité sur les enjeux environnementaux, sa capacité de réponse aux besoins de la population en proximité et plus spécialement aux besoins sanitaires, les possibilités qu'elle développe pour pérenniser le travail, les emplois et les compétences sur nos territoires, sont des éléments centraux devant guider la relance économique qui va s'engager.

Plus qu'un apport massif d'argent public profitant à quelques grands groupes de rémunérer leurs actionnaires, il convient de conditionner les aides au respect de ces paramètres.

Ces aides doivent contribuer et permettre la maîtrise publique des restructurations industrielles qui pourraient se révéler nécessaires, et la redynamisation du tissu industriel (PME/PMI).

Cela suppose de rompre avec la financiarisation des activités productives (industrie, agriculture, ...) et la libéralisation des services publics tout en accordant des droits nouveaux aux salariés, d'intervention sur les choix stratégiques. Vous êtes conscients, que ce ceci ne peut se réaliser sans abroger les lois et ordonnances qui ont détruit les garanties collectives des travailleurs incluses dans code du travail, les conventions collectives, les statuts avec l'objectif d'en faire des coquilles vides.

A cet effet, la CGT fait les propositions suivantes :

- définir démocratiquement et relocaliser les activités stratégiques, tout en repensant à long terme la réorganisation de nos chaînes de valeurs et de production en réintégrant les productions et services qui ont été externalisés ;
- favoriser les circuits courts entre les productions et les réponses aux besoins, limitant ainsi considérablement les flux mondiaux de transport et développant l'emploi qualifié et la rémunération du travail à sa juste valeur ;
- bâtir une politique globale de l'emploi et du travail qui permette de conserver et développer les savoir-faire et mettre en place un plan concerté de développement de l'emploi dans l'industrie et les services aux entreprises avec un vrai droit à l'intégration dans l'emploi ;

- développer une politique de recherche et d'innovation qui permette de construire les outils capables de répondre aux immenses défis qui nous sont posés. En accroître les financements ne pas avoir d'aide publique sans conditionnalité sociale et environnementale, et sans contrôle ;
- concevoir une politique de transition énergétique solide et pérenne, alors que l'énergie, sa qualité et son coût sont des facteurs de localisation industrielle, afin de mobiliser toutes les énergies non polluantes et en maîtriser la tarification dans le cadre d'un mix énergétique placé sous la maîtrise publique. Cette exigence est plus forte dans les Hauts de France qui est une région énergivore et qui compte un taux de précarité énergétique au-dessus la moyenne nationale ;
- Parce que nous sommes opposés à toute mise en concurrence entre territoire, entre unités de productions industrielles, énergétiques, de santé... et des services publics, nous demandons leur nationalisation sous une forme moderne, démocratisée, humanisée, de proximité, dans le but de garantir notre indépendance industrielle, les besoins de productions et leurs acheminements qui sont indispensables aux besoins et essentiels de la vie quotidienne des familles. L'épisode du COVID-19 nous a démontré, si besoin était, qu'ils faisaient énormément défaut avec des conséquences dramatiques ;
- contribuer à la réorientation de la politique européenne en matière sociale, en harmonisant par le haut les normes sociales et environnementales (avec les normes OIT pour le social) afin de produire un travail de qualité en sortant du dumping social ;
- revoir les conditions de réalisation des services publics du périmètre.

A court terme, le Président de la République a fixé arbitrairement et unilatéralement la sortie du confinement au 11 mai prochain, et l'objectif économique de cette décision ne fait pas débat.

Il le déclare lui-même dans son allocution : « *« Le 11 mai, il s'agira de permettre au plus grand nombre de retourner travailler, redémarrer notre industrie, nos commerces et nos services. Le gouvernement préparera sans délai ces réouvertures avec les partenaires sociaux pour que des règles soient établies afin de protéger les salariés au travail. C'est la priorité... »* ».

La CGT comme de très nombreuses autres organisations constate la contradiction entre cette annonce et celle de la réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées ; décision totalement incompréhensible, que nous considérons, comme irresponsable, si l'on se place dans l'objectif du combat efficace contre la propagation du virus, d'ailleurs confirmée par le Comité scientifique.

Elle l'est d'autant plus qu'elle se trouve en totale contradiction avec la position et le choix prioritaire du gouvernement dès le début, puisqu'au nom de la sécurité et de l'efficacité affirmées le 16 mars dernier, il avait décidé de fermer tous les établissements de petite enfance et scolaires.

Qu'y aurait-il de changer à cette réalité et ce danger depuis le 16 mars ? Sauf à penser que l'école servirait uniquement de garderie pour les enfants de salarié-e-s sommé-e-s de reprendre leur activité. Cette annonce inquiète à juste titre les familles.

Elle inquiète également les personnels des établissements d'enseignement et les enseignants eux-mêmes. Le simple bon sens les amène à faire le constat que même avec la meilleure volonté de tous les acteurs, la protection collective ne pourra être satisfaisante ; le respect des gestes barrières, la mise à disposition de protections individuelles, la distribution et la bonne utilisation de savon, la mise à disposition de moyens de transport sécurisés entre le domicile et l'établissement sont concrètement impossibles à réaliser !!

Et pourtant, si de son côté le Président de la République s'est contenté de l'annonce, la décision et les conditions de la mise en œuvre vous incombent pour une partie non négligeable. C'est vous, au titre des compétences qui vous sont conférées qui porterez la responsabilité de la propagation du virus si vous ne remplissez pas les conditions d'un transport et d'un accueil parfaitement sécurisé face au COVID 19 pour les lycéennes et lycéens de notre région.

Cette responsabilité politique s'associe par ailleurs à celle d'employeur avec toutes obligations liées à la santé et la sécurité des salarié-e-s du Conseil Régional.

C'est pourquoi, face à cette situation, la CGT vous demande de ne pas réouvrir les lycées .

En ce qui nous concerne, nous encouragerons et soutiendrons tous les collègues, tous les personnels qui refusent de reprendre le travail, chacun sachant pertinemment que les garanties de protection sanitaire ne pourront être assurées.

Certes, il est possible que l'on vous objecte le pouvoir supérieur de l'État et la possible substitution du Préfet, ce qui toutefois restera largement à démontrer sur le plan du droit.

Quoi qu'il en soit, votre refus de réouverture sera un acte de responsabilité politique fort dans la lutte contre cette pandémie. Charge au gouvernement de prendre les siennes, en arrêtant de souffler le chaud et le froid dans la gestion de cette crise qu'il partage entre la lutte contre le virus et les intérêts financiers.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour organiser une réunion afin d'échanger sur l'ensemble de ces sujets, dans le cadre du dialogue social, de la démocratie et de l'égalité des territoires au service des projets portés dans l'intérêt de tous.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Comité Régional CGT Nord- Pas de Calais

Le Secrétaire Régional

Georges BOULENGER

